



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Alain Durieux, Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 27 mars 2015

N° 596



Environnement

On ne laboure pas un chemin rural...

Dans sa [question écrite n° 13476](#) publiée le 30 octobre 2014, Jean-Louis Masson, sénateur de la Moselle, a interrogé le Gouvernement sur les pouvoirs du maire pour préserver l'intégrité des chemins ruraux. Bien entendu, un accord à l'amiable vaudra toujours mieux qu'une longue procédure devant les tribunaux...

En tout cas, dans sa réponse publiée le 29 janvier 2015, le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, confirme qu'un maire peut contraindre un agriculteur de libérer un chemin rural qu'il s'est approprié en le clôturant, voire en le labourant. Ainsi, le maire peut prendre diverses mesures pour faire cesser une dégradation ou un obstacle à la circulation sur un chemin rural.

Le maire peut également exercer son pouvoir de police pour restreindre l'usage des chemins ruraux pour une certaine catégorie de véhicules ou de matériel dès lors que leur passage serait de nature à porter atteinte à l'intégrité d'un chemin compte tenu, notamment, de la résistance ou de la largeur de ce chemin.

Cependant, le maire doit concilier intégrité des chemins et... liberté de circulation. Ainsi, le maire ne peut pas interdire tout accès au chemin pour tout type de véhicule si les caractéristiques du chemin ne le justifient pas. Pour autant, cette exigence de maintien de l'intégrité du chemin n'implique pas une obligation d'entretien à la charge de la commune.



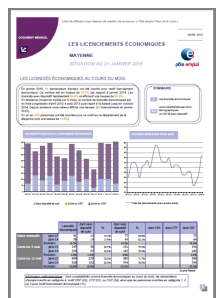
Actualités statistiques

En 2014, près de 800 licenciements économiques

En Mayenne, 796 demandeurs d'emploi ont été inscrits sur l'année 2014 pour motif de licenciement économique, soit une baisse de 13 % par rapport à l'année précédente (918 licenciements économiques en 2013).

Sur les 796 personnes licenciées en 2014, 567 (soit 71 %) ont bénéficié d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ⁽¹⁾.

Source : [Pôle emploi Pays de la Loire](#)



(1) – Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) : ce dispositif s'est appliqué à partir du 1^{er} septembre 2011. Il concerne tous les salariés visés par une procédure de licenciement économique qui totalisent au moins quatre mois d'affiliation à l'assurance chômage sur les vingt-huit derniers mois pour les personnes de moins de 50 ans, ou trente-six derniers mois pour les personnes de plus de 50 ans. Le bénéficiaire perçoit une allocation de sécurisation professionnelle (ASP) d'un montant fixé à 80 % du salaire journalier de référence.



« Défieez-vous autant des ambitieux que des parvenus ; les uns comme les autres ne considèrent que leurs propres intérêts et finissent toujours par se considérer comme indispensables. Défieez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action ; ils sacrifieront tout à un discours, à un effet oratoire ou à un mot spirituel. Évitez également ceux que la fortune a trop favorisés, car trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère. Enfin, cherchez des hommes aux convictions sincères, des hommes du Peuple, résolus, actifs, ayant un sens droit et une honnêteté reconnue. Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages ; le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à choisir leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter. »

Appel du Comité central de la Garde nationale (extrait) du 25 mars 1871. Il s'agit d'un appel à la vigilance et à la réflexion, diffusé par affiche aux électeurs parisiens la veille des élections municipales du 26 mars (Commune de Paris).



Dernières publications

« [Le jour où les Mayennais\(es\) ont perdu la tête...](#) »

[Publications](#) > [CÉASsment vôtre !](#)

« [Les idéaux de minceur et de corpulence diffèrent selon les pays \(et le sexe\)](#) »,

[Santé publique](#) > [Surpoids/Obésité.](#)

« [74 suicides par an en Mayenne \(2009-2011\). 2,3 fois plus d'hommes que de femmes](#) »

[Santé publique](#) > [Mal-être et suicides.](#)

« [Le travail en réseau avant l'ère de l'informatique. L'abbé Angot, historien pionnier de la Mayenne](#) »

[Histoire et patrimoine](#) > [La Mayenne, ses archéologues, ses chercheurs, ses historiens.](#)

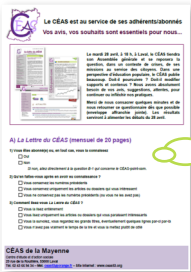
Questions d'actualité



Depuis sept semaines maintenant, le mardi, le CÉAS met en ligne un quiz d'actualité permettant d'évaluer sa culture générale et son intérêt pour l'actualité (quiz accessible depuis la page d'accueil du site du CÉAS : www.ceas53.org ou depuis les rubriques Publications > [Quiz d'actualité](#) – permettant l'accès à tous les quiz déjà mis en ligne).

Chaque semaine, en moyenne, une trentaine d'internautes enregistrent leur résultat. Certains sont devenus de fidèles joueurs. Régulièrement, des étrangers tentent leur chance...

Mise en ligne	Thème	Nombre de joueurs
10/02/2015	Actualités semaine 7	50
17/02/2015	Actualités semaine 8	28
24/02/2015	Actualités semaine 9	29
03/03/2015	Actualités semaine 10	27
10/03/2015	Actualités semaine 11	25
17/03/2015	Actualités semaine 12	39
24/03/2015	Actualités semaine 13	10



N'oubliez pas de compléter l'enquête et la retourner au CÉAS. Merci !



À vos agendas

Les 2 avril et 9 avril, à Évron Les jeudis de la prévention

Les 2 avril et 9 avril, le collectif Tricots roses (dans le cadre d'**Octobre rose** – campagne de lutte contre le cancer du sein) organise les jeudis de la prévention :

- ✓ Jeudi 2 avril, à 20 h, au Trait d'Union (32 B rue du Montaigu), à Évron, **ciné échanges** animé par Camélia : prévention au dépistage, films et discussion.
- ✓ Jeudi 9 avril, à 17 h 30, à la Corne d'Abondance (8 route de Neu), à Évron, **instant douceur** animé par la Ligue contre le cancer : bien manger, bien bouger, prendre soin de soi.

Tout public. Entrée gratuite.



Assemblée générale
Mardi 28 avril 2015, de 18 h à 20 h
Maison de quartier des Fourches
1 place Pasteur, Laval



Quelle information au service du citoyen ? Et comment ?

Le CÉAS est un lieu-ressources d'éducation populaire en Mayenne pour ses adhérents, mais il est également ouvert à tous les citoyens. Face aux crises que connaît notre société, la Mayenne a peut-être plus que jamais besoin d'un CÉAS. Qu'est-ce que chacun attend et/ou peut attendre du CÉAS en termes d'information ?

